



Ecrit par le 30 novembre 2025

Trophées régionaux des entrepreneurs positifs: deux entreprises vauclusiennes distinguées



Après avoir été distingués lors des Trophées des entrepreneurs positifs de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse, six Vauclusiens ont participé à la grande finale régionale de la CPME Sud et deux ont été récompensés.

En octobre dernier, la CPME 84 annonçait les six lauréats départementaux des Trophées des entrepreneurs positifs parmi les 39 candidats. Ainsi, la persévérance, l'écoresponsabilité, la créativité, le courage, la bienveillance et la solidarité des entrepreneurs vauclusiens avaient été soulignés et récompensés.



Nouveaux succès pour les Trophées des entrepreneurs positifs de la CPME84

Les six lauréats étaient donc en lice pour la finale régionale de la CPME Sud dont la 6e édition s'est tenue le 20 novembre à Cosquer Méditerranée à Marseille. Ces Trophées, qui récompensent l'audace et l'engagement des dirigeants, a réuni 36 finalistes départementaux et en a récompensé huit. À l'instar de l'édition de 2024, deux lauréats sont vauclusiens.

Deux lauréats vauclusiens

Parmi les huit lauréats de cette nouvelle édition des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs, deux sont des entreprises vauclusiennes :

- Le <u>Domaine Saint-Préfert</u>, domaine viticole situé à Châteauneuf-du-Pape
- Maurin, expert en assaisnnissement à Avignon.





Isabel Ferrando, propriétaire du Domaine Saint-Préfert



Ecrit par le 30 novembre 2025



Lou Limongi Maurin est la responsable du developpement commercial, marketing et communication de Maurin

©CPME 84

La famille Isabel Ferrando

Premièrement, la famille <u>Isabel Ferrando</u>, qui détient le Domaine Saint-Préfert à Châteauneuf-du-Pape, a obtenu le Prix de la Bienveillance. « Isabel Ferrando incarne l'excellence de Châteauneuf-du-Pape, alliant 18 années de maîtrise des terroirs et des cépages à une vision ambitieuse pour son domaine et son appellation », affirme la CPME Sud. Aujourd'hui, le Domaine privilégie les pratiques biologiques et biodynamiques, guidée par le respect de la nature. L'entreprise avait obtenu le Prix de l'Écoresponsabilité lors des Trophées départementaux des entrepreneurs positifs 2025.



Domaine Saint-Préfert : duo chic et choc pour faire rayonner Châteauneuf-du-Pape

Maurin

De son côté, l'entreprise avignonnaise Maurin a reçu le Prix du Public. Depuis 75 ans, l'entreprise familiale n'a fait qu'évoluer et se développer, non seulement dans le Vaucluse mais aussi au-delà. Aujourd'hui, l'entreprise est dirigée par <u>Magali Maurin</u>, fille des fondateurs, qui œuvre aux côtés de son mari <u>Didier Limongi</u> et de leur fille <u>Lou Limongi Maurin</u>. L'entreprise avait obtenu le Prix de la Persévérance lors des Trophées départementaux des entrepreneurs positifs 2025.

Depuis 75 ans, Maurin, un déboucheur polyvalent tout-terrain

Les autres lauréats

En plus des deux entreprises vauclusiennes, six autres entrepreneurs de la région ont été distingués :

- SAS Waterbike Verdon, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a reçu le Prix de la Créativité
- Coezia, dans les Hautes-Alpes, a reçu le Prix du Courage
- Entre Head, dans les Alpes-Maritimes, a recu le Prix de la Solidarité
- Cristal Limiñana, dans les Bouches-du-Rhône, a reçu le Prix de la Persévérence
- Plastic et fils, dans le Var, a reçu le Prix de l'Écoresponsabilité
- Géraldine Diving, dans les Bouches-du-Rhône, a reçu le Prix du Jury



Ecrit par le 30 novembre 2025



Les lauréats de la 6e édition des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs. ©CPME 84

La CPME 84 organise son dîner de fin d'année

Après avoir réuni près de 250 personnes <u>au Factory</u> au Pontet lors des Trophées des entrepreneurs positifs, la CPME 84 réinvesti ce lieu pour son dîner de fin d'année qui se tiendra le jeudi 18 décembre. *Pour s'inscrire, cliquer ici*.

Nouveaux succès pour les Trophées des entrepreneurs positifs de la CPME84



Ecrit par le 30 novembre 2025



<u>La CPME</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de dévoiler le palmarès de la 6^e édition des Trophées des entrepreneurs positifs. Après <u>les 6 lauréats de l'an dernier</u>, dont l'Echo du mardi, cette cuvée 2025 a été dévoilée <u>au Factory</u> au Pontet lors d'une soirée ayant réunis près de 250 personnes.

L'occasion pour <u>Bernard Vergier</u>, président de la CPME 84, et <u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME Sud</u> qui avait fait spécialement fait le déplacement, de présenter les 6 nouveaux gagnants, parmi les 39 candidats, ainsi qu'un Prix Coup de cœur inédit cette année.

« Pour entreprendre, il faut croire en l'avenir. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

Faisant référence au nom de cet événement, <u>Thierry Suquet</u>, le préfet de Vaucluse a tenu à rappeler que « ce ne sont pas les entrepreneurs qui ne sont pas positifs, c'est le climat qui est morose. Entrepreneur positif c'est un pléonasme car pour entreprendre, il faut être dynamique, il faut avoir de la capacité d'innovation, il faut croire en l'avenir, surtout quand le contexte est morose ».

Saluant la forte présence de la CPME 84 sur le terrain, le préfet a aussi précisé « qu'il était très



important de partager les informations en portant la voie des entrepreneurs locaux. C'est pour cela que la CPME, et son président Bernard Vergier, me font parvenir tous les deux mois un rapport sur la situation économique départementale. Ces synthèses me permettent de faire remonter l'information et de nourrir mon dialogue avec les ministères. »



De gauche à droite : Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, Bernard Vergier, président de la CPME84, Bénédicte Martin, conseillère régionale de la Région Sud, et Alain Gargani, président de la CPME Sud.

- « J'apprends avec vous à faire la différence entre ce qui ressort du contexte, ce qui pose des problèmes, où se dressent les obstacles et surtout voir ce que l'on peut améliorer ensemble, poursuit Thierry Suquet. C'est dans cet esprit que je demande à mes services d'être aussi positifs que vous. Nous devons être à vos côtés pour continuer à vous accompagner. »
 - « La simplification administrative passera par le terrain et par les exemples concrets. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse



« Vous êtes des porteurs de projets qui nous intéressent parce qu'ils portent du développement économique. Ils portent de l'emploi, insiste le premier représentant de l'Etat en Vaucluse. Une fois que nous sommes d'accord sur les objectifs que nous voulons atteindre, il faut que nos services vous accompagnent dans la mise en place des solutions pour obtenir les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ces projets. Et pas simplement être dans des logiques où nous exposons la réglementation pour ensuite vous laisser la surmonter. »

Autre cap donné par le préfet à l'occasion de cette remise de prix : la simplification administrative tant espérée par les entrepreneurs. « Nous sommes parfois confrontés à des réglementations ou à des législations qui s'opposent entre elles. Pour arbitrer ces contradictions, il existe désormais France Simplification que l'on peut saisir par l'intermédiaire du préfet. Dans ce cadre, nous avons notamment porté deux dossiers : l'un a permis à une entreprise d'installer un bâtiment, l'autre à une société de pouvoir utiliser un coproduit. La simplification passera par le terrain et par les exemples concrets », insiste le préfet de Vaucluse.



Crédit: DR/CPME 84



Après cette intervention de Thierry Suquet, les remises des différentes distinctions 2025 ont pu débuter lors de cette soirée événement. Le Prix de la Persévérance a été ainsi remis à <u>Magali Maurin</u> et <u>Didier Limongi</u> dirigeant de la <u>SAS Maurin</u>.

« La SAS Maurin, c'est une entreprise qui a été créée sur Avignon il y a 75 ans cette année, rappelle Didier Limongi, gendre du fondateur. Aujourd'hui, nous avons une nouvelle génération avec ma fille Magali. Nous avons donc bien l'intention de déboucher vos canalisations et vidanger vos fosses septiques pendant encore très longtemps. »



Le prix de l'Eco-responsabilité/ Crédit : DR/CPME84

Le Prix de l'Eco-responsabilité a ensuite été attribué à <u>Isabel Ferrando</u> du <u>Domaine Saint Préfert</u> à Châteauneuf-du-Pape.

- « La viticulture en Vaucluse c'est une très longue relation historique, mais c'est aussi une relation économique très puissante, explique cette dernière. C'est pour cela que j'affirme que la viticulture à toute sa part dans l'univers des PME. »
- « J'exerce ce métier depuis 28 ans. Je suis issu d'une reconversion professionnelle, puisque je n'étais pas vigneronne auparavant. Je le suis devenue par passion, poursuit Isabel Ferrando. Nous sommes une toute petite entreprise de 14 collaborateurs, mais nous vendons nos vins dans 55 pays. Je dédie ce prix à mes



collaborateurs, parce qu'ils font vraiment un travail très difficile. Je suis désormais accompagnée par ma fille, <u>Guillemette Giraud Ferrando</u>, qui est une merveilleuse jeune femme de 28 ans, à qui je peux confier la reine de l'entreprise dès qu'elle est prête, c'est-à-dire le plus tôt possible. Ensemble, nous préparons l'avenir, et ensemble nous préparons la sortie de crise. C'est pour cela que je suis positive. Je considère que la crise aura une fin, et qu'elle est imminente. Je la vois d'ici, j'espère, 12 à 18 mois. Nous travaillons pour préparer cette sortie de crise et nous la préparons de façon éco-responsable, puisque nous produisons un produit alimentaire qui est issu de notre environnement. L'éco-responsabilité c'est une évidence. »

Pour terminer, Isabel Ferrando a aussi tenu à saluer le travail de la Confédération patronale vauclusienne : « je remercie la CPME 84 , que je viens de rejoindre avec beaucoup de plaisir, et vous dire combien j'admire votre engagement auprès des entreprises. Nous avons besoin de vous. »



Le prix de la Créativité. Crédit :DR/CPME84

La soirée s'est poursuivie avec la remise du Prix de la Créativité à <u>Sophie Kirnidis</u> pour <u>Théus Industries</u>. « Nous fabriquons entre autres, des cheminées d'exception de la marque iconique Focus, explique la directrice du site de Cavaillon. La créativité est au cœur de notre ADN. Le fondateur de cette entreprise l'avait mis vraiment au centre de toute son activité et nous perpétuons cet esprit-là. Pas seulement dans nos produits, mais aussi dans notre façon d'entreprendre. Car aujourd'hui, il faut beaucoup de créativité



pour entreprendre et se réinventer tous les jours. »

« C'est donc une grande fierté que la créativité de Théus soit reconnue et permette de contribuer au rayonnement de notre territoire », insiste Sophie Kirnidis dont <u>la société a été labellisée EPV (Entreprise du patrimoine vivant) depuis presque deux ans maintenant</u>.



Le prix du courage/ Crédit : DR/CPME84

Le Prix du Courage est ensuite allé à Tony Mathis de la société Ruckfield.

« Je n'étais pas trop au courant que nous étions inscrits, reconnaît en toute franchise le DGA de la marque de prêt-à-porter conçu autour de l'ancien rugbyman international Sébastien Chabal. Ce sont mes équipes qui m'ont inscrit. Merci à elles. Nous étions 5 personnes il y 5 ans, aujourd'hui nous sommes 60. Nous n'avons pas de problème pour embaucher parce nous essayons d'être une entreprise hyper bienveillante avec nos salariés. Ruckfield, c'est 1000 points de vente, 10 millions de marques, 30 boutiques ainsi qu'une grosse partie de notre activité en e-commerce qui représente près 50% de notre chiffre d'affaires. »



Ecrit par le 30 novembre 2025



Le prix de la bienveillance. Crédit : DR/CPME 84

Le palmarès s'est poursuivi avec l'attribution du Prix de la Bienveillance à <u>Catherine Esquer</u> du réseau de praticiens en orientation <u>Avenir Factory</u> basé à Sorgues.

« Nous accueillons les jeunes et nous les accompagnons de la quatrième jusqu'au post-bac sur leur chemin de l'orientation, précise Catherine Esquer. Du coup, pour les familles, on leur apporte du souffle. Nous sommes huit sur la France entière et nous accueillons des élèves en présentiel et en distanciel depuis le monde entier. Nous avons des clients à Singapour, en Allemagne, d'un peu partout. »



Ecrit par le 30 novembre 2025



Le prix de la solidarité. Crédit DR/CPME84

Enfin, le Prix de la Solidarité a été décerné à <u>Jantien Rault</u> et <u>Antoine Stamati</u>, de <u>la société avignonnaise</u> POWERiti.

- « Là-aussi, cette candidature n'est pas à l'initiative du chef d'entreprise, ce sont les salariés qui en sont à l'initiative », tient à souligner Bernard Vergier, le président de la CPME.
- « Effectivement, comme le dirigeant de Ruckfield le disait auparavant ne nous attendions vraiment pas à être là, confesse Jantien Rault qui poursuit : « nous sommes une très jeune entreprise qui a 4 ans et demi d'existence. Nous intervenons dans le domaine de l'informatique en accompagnant les professionnels dans la gestion de leur parc informatique. Nous sommes 12 personnes aujourd'hui et nous avons une croissance assez dynamique depuis 24 mois maintenant.

Le fondateur de POWERiti souligne également l'événement de la CPME « cela fait vraiment chaud au cœur de voir qu'il y a une forme de célébration pour toute la dynamique qu'on peut engager lorsque l'on est entrepreneur. »



Ecrit par le 30 novembre 2025



Le prix coup de coeur. Crédit : DR/CPME84

Bonus de cette soirée, le jury de la CPME de Vaucluse a également attribué un Prix Coup de Cœur à Marion Roubaud et Jérémy Nedjar de L-XPLOIT.

« C'est vraiment un honneur pour une entreprise de cybersécurité offensive comme la nôtre remercie Marion Roubaud. Cette sécurité offensive, souvent associée à l'inconnu, la peur, les attaques, les menaces... Nous avons décidé de l'aborder d'une manière un peu plus humaine. De le simplifier un maximum, en accompagnant de manière pédagogique les entreprises dans ce monde numérique très complexe. »

De son côté, Jérémy Nedjar insiste sur « les valeurs que porte la CPME : c'est-à-dire la proximité et le partage. Quand on a besoin de Bernard Vergier ou d'Alain Gargani, ils sont toujours disponibles. C'est pour cela que nous participerons à la deuxième édition de Made in PME. »

Le dirigeant de L-XPLOIT poursuit « les gens qui font notre travail, en général, ce sont des très, très grandes entreprises. Mais cele ne sert à rien d'aller voir des très gros à Paris, alors qu'il y a des pépites ici. La réalité, c'est que chez nous, dans le Sud, on a des bons. »

« Ce coup de cœur s'appelle Bernard Vergier. »



Alain Gargani, président de la CPME Sud

En finale régionale

Les 6 lauréats vauclusiens participeront à la grande finale régionale de la CPME Sud. A l'exception cependant du Prix Coup de cœur, qui n'est pas représenté en région.

L'ensemble des candidats se retrouveront donc le 20 novembre prochain lors d'une grande soirée organisée au Mucem à Marseille.

L'an dernier, <u>la délégation vauclusienne s'était particulièrement distinguée</u> avec 2 prix lors de la finale qui s'était déroulée au centre des congrès de Gréoux-les-Bains.

Hommage appuyé du président régional

Pour clôturer cette 6e édition vauclusienne, Alain Gargani a tenu à rendre hommage au président de sa section locale : « j'ai un vrai coup de cœur depuis plusieurs années. Depuis que j'ai rencontré une personnalité hors norme. Quelqu'un qui, toute sa vie durant, combat pour l'entrepreneuriat. Qui, toute sa vie durant, a parlé à l'oreille des préfets. Avec bienveillance et surtout, pour défendre l'intérêt des TPE-PME. Ce coup de cœur s'appelle Bernard Vergier. »

Trophées des entrepreneurs positifs : la CPME 84 fait coup double



Ecrit par le 30 novembre 2025



Après <u>les trophées départementaux</u>, l'ensemble des lauréats de Provence-Alpes-Côte d'Azur viennent de se retrouver au centre des congrès de Gréoux-les-Bains pour la grande finale de la 5° édition des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs 2024 de <u>la CPME Sud</u>.

<u>Ils étaient 6 lauréats départementaux</u> à être en lice pour devenir un des entrepreneurs positifs 2024 de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud. Sur la ligne de départ face aux candidats des 5 autres départements de la région : <u>Aurélie Panattoni</u>, PDG de l'<u>Ibis Styles Avignon sud</u> (prix du courage), <u>Vincent Chabbert</u>, créateur de <u>Tut Tut France</u> à Avignon (prix de la créativité), <u>Juliette Durand PDG</u> du Moulin Vallis Clausa à Fontaine de Vaucluse (prix de la persévérance), <u>Adrien Brusetti</u>, président du <u>U Express</u> d'Althen-des-Paluds (prix de la solidarité), <u>Hervé Djaouane</u>, patron de <u>Simon</u> à Avignon (prix de la bienveillance) et <u>L'Echo du Mardi</u> (prix de l'éco-responsabilité).

« Vous êtes la richesse des territoires. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Avec toute cette énergie, ce talent qui va résonner tout au long de cette soirée, vous êtes, vous les chefs d'entreprise, la richesse des territoires », a tenu à rappeler <u>Alain Gargani</u>, président de <u>la CPME</u>



Ecrit par le 30 novembre 2025

<u>Sud</u>, en préambule de cette 5e édition des trophées des entrepreneurs positifs. Et devant plus de 350 personnes venues assister à cet soirée-événement, le président, qui est également en campagne pour briguer l'investiture nationale (voir en fin d'article), de se féliciter que ce modèle des trophées régionaux des entrepreneurs positifs essaime prochainement dans d'autres régions de France.

La CPME met les entrepreneurs positifs vauclusiens à l'honneur

En tout, 8 entrepreneurs régionaux ont donc été distingués lors de cette 5° édition (voir encadré cidessous). Parmi eux, deux Vauclusiens sont à l'honneur : <u>Juliette Durand</u>, du <u>Moulin Vallis Clausa</u> à Fontaine de Vaucluse qui remporte de prix régional de la Persévérance et <u>Hervé Djaouane</u>, patron de <u>Simon</u> à Avignon vainqueur du prix du public.



Les lauréats des Trophées régionaux des entrepreneurs positifs 2024 de la CPME Sud

Prix Éco-responsabilité : <u>Eden Ecosystem</u> pour les Alpes-de-Haute-Provence

Prix Solidarité : <u>Espoir au sommet</u> pour les Hautes-Alpes Prix Courage : <u>Digilangues</u> pour les Alpes-Maritimes Prix Bienveillance : <u>T'Cap21</u> pour les Bouches-du-Rhône





Prix Créativité : La Boite Immo pour le Var

Prix Persévérance : <u>Vallis Clausa</u> pour le Vaucluse Prix du Jury : <u>Green score capital</u> pour le Var Prix du Public : <u>Simon</u> pour le Vaucluse

« Un dirigeant d'entreprise, il faut qu'il ne recule devant rien. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

« C'est à Fontaine de Vaucluse, dans une ancienne papeterie qui a fermé dans les années 70, que s'est installé le Moulin à papier Vallis Clausa qui un groupement culturel et artisanal, explique Juliette Durand. Mon grand-père faisait partie des premiers actionnaires. Ensuite, c'est mon père qui a pris la présidence de la société pendant de nombreuses années et j'ai pris la suite il y a maintenant 4 ans. C'était un très, très gros challenge parce que l'entreprise était en grande difficulté depuis de nombreuses années. Sur un site avec de vieux bâtiments et des machines très anciennes. Cela a été un gros dépoussiérage, il a fallu essayer de faire des nouveaux produits, de développer des nouveaux papiers. »

« Un dirigeant d'entreprise, il faut qu'il ne recule devant rien, insiste <u>Bernard Vergier</u>, président de <u>la CPME 84</u> lors de cette remise du prix de la persévérance à Vallis Clausa. Qu'il surmonte tous les obstacles, qu'il trouve toutes les solutions, qu'il se distingue, qu'il s'investisse, qu'il s'adapte, qu'il dialogue, qu'il partage... Le tout avec un esprit d'équipe. Et si cette personne tombe, il faut qu'elle se relève. C'est ça la persévérance! Ce soir, nous célébrons celles et ceux qui, malgré les épreuves, n'ont jamais perdu cet enthousiasme, cette volonté de faire, de faire mieux, de faire plus et de faire autrement. »



Ecrit par le 30 novembre 2025



Juliette Durand (2e en partant de la gauche) et sa collaboratrice (2e depuis la droite) reçoivent le prix de la Persévérance pour le Moulin Vallis Clausa. Dr

« Mon quotidien, c'est trouver des solutions en permanence. »

Juliette Durand, du Moulin Vallis Clausa

« Travailler avec des machines si anciennes, c'est un défi quotidien parce qu'il y a toujours des problèmes, confirme la lauréate vauclusienne qui fabrique du papier comme on le faisait au XVe siècle. Mon quotidien, c'est trouver des solutions en permanence. Et parmi les aspects qui sont très importants, il y a le fait de faire perdurer ce savoir-faire et de former en interne des salariés à de nouvelles compétences. »

Prochaine étape pour Vallis Clausa: l'ouverture au printemps de 2025 d'un village de santon Provençaux.

Venu remettre ce prix de la persévérance, notre confrère <u>Frédéric Delmonte</u> pour <u>Les Nouvelles publications</u> complète : « Persévérer, c'est une valeur qui me parle. Parce que quand on persévère, on



lève des obstacles, on trouve des solutions pour avancer. Et généralement, les personnes qui persévèrent ont toujours des choses intéressantes à raconter aux journalistes! »



Hervé Djaouane et une partie de l'équipe de Simon lors de la remise de pris du public 2024.

« Notre leitmotiv c'est de rendre service à nos clients. »

Hervé Djaouane, patron de la société Simon

Entreprise Simon : à l'insu de son plein grain

Déjà lauréate du prix de la Bienveillance, l'entreprise Simon a donc obtenu le prix du public.

- « Nous sommes dans le secteur du bâtiment depuis 70 ans cette année, explique <u>Hervé Djaouane</u>, patron de la société avignonnaise <u>Simon</u> pour présenter son activité. Nous faisons de la plomberie, du chauffage, de la climatisation, de l'électricité... Nous intervenons dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'air et on dépanne tout ce que l''on peut dépanner. Notre leitmotiv c'est de rendre service à nos clients. »
- « Le prix du public, cela fait vraiment plaisir », reconnaît Hervé Djaouane dont la société est implantée



dans la zone d'activité de Courtine. Un entrepreneur inscrit à son insu par ses salariés à cette 5° édition des Trophées CPME-Sud.

« Merci à tous d'avoir voté pour nous, poursuit-il. Comme la première fois, ce nouveau prix c'est une véritable surprise. Ce sont mes collaborateurs et mon équipe, dont 7 compagnons, qui ont porté la candidature. »

« L'économie est en danger. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

Au-delà de cette soirée honorifique destinée à mettre en avant le dynamisme des entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alain Gargani, actuellement en campagne afin de briguer la présidence nationale de la CPME, a tenu également à faire part de ses inquiétudes par rapport à la conjoncture actuelle.

« Je parcours depuis quelques mois la France afin de rencontrer les entrepreneurs de nos territoire, explique-t-il. L'économie est en danger. Quelle que soit la fédération, quelle que soit l'entreprise de France, TPE, PME, elle est en danger. Un danger chronique avec la Covid, le coût de l'électricité et de l'énergie, l'augmentation des matières premières, une fiscalité étouffante, une sur-transposition des normes... Partout, les entreprises souffrent. Et là, est-ce qu'on est en train de nous prévoir ? Cela va être encore pire. Une instabilité politique nationale, qui vient freiner le développement et l'engagement des entrepreneurs sur les territoires. Le tout avec une concurrence déloyale européenne, voire internationale. La compétitivité de nos industries s'effrite et nous sommes donc encore loin de la réindustrialisation. ».

« La CPME doit être un rempart pour nos entreprises. »

Porter une nouvelle vision plus offensive

« Aujourd'hui, j'ai envie de porter une nouvelle vision pour la CPME, poursuit le président-candidat. Le premier enjeu que l'on doit porter auprès de nos amis politiques, c'est de libérer l'économie. De nous laisser juste faire notre travail. Pendant 3 ans, plus de fiscalité supplémentaire, plus de normes supplémentaires. »

Et celui qui est aussi <u>élu au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> et conseiller municipal à Marseille de marteler : « La CPME doit être un rempart pour nos entreprises, un rempart pour nos fédérations. Et avec beaucoup plus de pugnacité, ce que je souhaite demain, c'est une CPME plus offensive, plus combative et qui ne lâche rien et qui porte les messages au plus près. Moi, je suis un combattant de l'économie car si on ne réagit pas, je l'annonce maintenant : 64 000 entreprises ont fermé mais cela sera le double en à l'horizon 2025.



CPME: Alain Gargani affiche ses ambitions nationales

La CPME met les entrepreneurs positifs vauclusiens à l'honneur



Après <u>le Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape l'an dernier</u>, c'est au parc aquatique de <u>Wave</u>





<u>island</u> à Monteux que <u>la CPME</u> (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a dévoilé le palmarès départemental de la 5^e édition des trophées des entrepreneurs positifs.

Réuni devant plus de 200 invités, <u>Bernard Vergier</u>, président de la CPME 84, et les partenaires de la soirée représenté notamment par <u>Laurent Flavin</u>, responsable du développement commercial d'<u>Allianz</u>, <u>Benjamin Darrioulat</u>, agent au Pontet ainsi que <u>Vincent Galiana</u>, directeur marketing et communication du <u>Groupe Ippolito</u> ont donc présenté les lauréats retenus parmi la trentaine de finalistes vauclusiens.



Crédit: CPME 84-DR

Les lauréats 2024

Prix du courage : Aurélie Panattoni PDG de l'Ibis Styles Avignon sud.

Prix de la créativité : Vincent Chabbert créateur de Tut Tut France à Avignon.

Prix de la persévérance : Juliette Durand PDG du Moulin Vallis Clausa à Fontaine de Vaucluse.

Prix de la solidarité : Adrien Brusetti président du <u>U Express</u> d'Althen-des-Paluds.

Prix de la bienveillance : Hervé Djaouane patron de Simon à Avignon, dont ce sont les équipes qui l'ont inscrit à ces trophées 2024.

Prix de l'éco-responsabilité : <u>L'Echo du Mardi</u>, le plus ancien média de Vaucluse en activité a cessé d'être imprimé sur papier depuis 2021 pour se consacrer uniquement au numérique. Il s'agit du premier hebdomadaire d'annonces judiciaires et légales de France à avoir réalisé cette démarche. Prochaine étape : l'hébergement courant 2025 sur le 1^{er} serveur éco-responsable qui va voir le jour à Avignon afin

de publier la 1^{re} annonce légale 'verte' de l'Hexagone.



Ecrit par le 30 novembre 2025





Hervé Djaouane patron de Simon à Avignon.



Ecrit par le 30 novembre 2025





Aurélie Panattoni accompagné par son papa.

L'ensemble des lauréats vauclusiens participera à la 5° édition régionale des Trophées des entrepreneurs positifs de la CPME-Sud qui se déroulera le jeudi 21 novembre prochain au centre des congrès de Gréoux-les-Bains.

Ils auront la lourde tâche d'essayer de succéder à la vauclusienne <u>Dominique Brogi</u>, récompensée l'an dernier par le prix de la solidarité pour <u>Domie digital</u> et, plus particulièrement le dispositif <u>Mon Shérif</u> permettant de lutter contre les violences faites aux femmes.

«Les Trophées des Entrepreneurs positifs c'est un peu les Césars de l'économie.»

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Les Trophées des Entrepreneurs positifs c'est un peu les Césars de l'économie, expliquait l'an dernier <u>Alain Gargani</u>, président de la CPME Sud afin d'évoquer l'ADN de ces trophées. Ils récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. Quand on est chef d'entreprise et que l'on traverse les périodes complexes comme celles d'aujourd'hui, s'accorder une bouffée de positivisme ça fait du bien! Parce que dans ces tempêtes économiques, il y a des chefs d'entreprises, des patrons de TPE ou de PME, qui tiennent bon, qui sont déterminés et pugnaces. Ces Trophées, c'est un hommage à toutes ces personnes-là. Car l'ADN de la CPME et de ses équipes est de placer l'humain au cœur des actions entrepreneuriales avec la certitude qu'une entreprise peut être humaine tout en étant performante. »

CPME : 4e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs



Ecrit par le 30 novembre 2025



La CPME-Sud vient de dévoiler le palmarès de sa 4° édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après les différentes finales départementales, <u>dont la cérémonie vauclusienne s'était déroulée début octobre au Château des Fines Roches</u>, ils étaient donc 36 à concourir pour les différents prix régionaux (le courage, la créativité, la solidarité, la persévérance, l'écoresponsabilité et la bienveillance).

Une vauclusienne à l'honneur

Devant un parterre de plus de 800 invités réunis à la Friche la Belle de Mai à Marseille, la vauclusienne <u>Dominique Brogi</u> a notamment été à l'honneur en recevant le prix de la solidarité pour <u>Domie digital</u> et, plus particulièrement le dispositif <u>Mon Shérif</u> permettant de lutter contre les violences faites aux femmes.

« Les trophées régionaux des entrepreneurs positifs sont maintenant incontournables pour l'ensemble des acteurs économiques institutionnels de notre région, s'est félicité pour l'occasion Bernard Vergier, président de <u>la CPME 84</u>. Pour cette 4^e édition, le Vaucluse, s'est bien naturellement fortement mobilisé



pour le rayonnement dé ses pépites et pour faire émerger dé nouveaux talents »



Dominique Brogi, au centre, a reçu le prix de la solidarité des mains de Bernard Vergier (à sa droite), président de la CPME de Vaucluse, et Alain Gargani, président de la CMPE Sud (à sa gauche). © Thomas Diaz

Les autres lauréats

Outre le prix de la solidarité attribué à Monsherif, les lauréats de cette édition 2023 sont :

- Prix persévérance : Ecole internationale de Boulangerie (04 Noyers-sur-Jabron)
- Prix courage Cabaret de l'Etoile Bleue (13 Marseille)
- Prix créativité : IPEPPER (06 Mouans-Sartoux)
- Prix bienveillance : Sudériane Côte d'Azur (83 La Seyne-sur-Mer)
- Prix éco-responsabilité : Chalets Chabrand (05 Eygliers)

3 distinctions ont également été attribuées :

- Prix santé au travail a été décerné par le GIMS des Bouches-du-Rhône à La Crèche du Château et l'agence Randstad BTP.
- Prix du public décerné à Légendes Ozarm (05 Chabottes)

Ecrit par le 30 novembre 2025

- Prix du jury : entreprise Ragni à Cagnes-sur-Mer (06)
 - « Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

Les Césars de l'économie!

« Les Trophées des Entrepreneurs positifs c'est un peu les Césars de l'économie, explique <u>Alain Gargani</u>, président de la CPME Sud. Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. Quand on est chef d'entreprise et que l'on traverse les périodes complexes comme celles d'aujourd'hui, s'accorder une bouffée de positivisme ça fait du bien! Parce que dans ces tempêtes économiques, il y a des chefs d'entreprises, des patrons de TPE ou de PME, qui tiennent bon, qui sont déterminés et pugnaces. Ces Trophées, c'est un hommage à toutes ces personnes-là. Car l'ADN de la CPME et de ses équipes est de placer l'humain au cœur des actions entrepreneuriales avec la certitude qu'une entreprise peut être humaine tout en étant performante. »